

Etaient présents :

- **Délégués du Conseil Général des Landes :** **6**
*COUTIÈRE Dominique, PEDEUBOY Jean-Louis, BOUDEY Jean-Marie, DUCOS Jacques,
DEYRES Jean-Claude, HERRERO Michel*
- **Déléguée du Conseil Régional d'Aquitaine** **1**
LAVIGNE Maria
- **Délégués du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne** **2**
GLEYZE Jean-Luc (pouvoir BORN Danièle)
- **Délégués CDC Pays Morcenais** **2**
JAVEL Christian, BERNARD Michel
- **Délégués CDC Pissos** **2**
CHASTEL Jacques, GUILHEMSANS Jean-Marie
- **Délégués CDC Pays d'Albret** **4**
ROUMEGOUX Max, MAISONNAVE Jean-Louis, MILAN Ginette, CAMBRESY Françoise
- **Délégués CDC Gabardan** **2**
EXPERT Serge, FILHOL Raymond
- **Délégués CDC Pays de Roquefort** **2**
SENDRANE Jean-Pierre, GLEYZE Serge
- **Délégués CDC Villandraut** **3**
PERINGUEY Jean, DONNEVE Bernard, LASSALLE Jean-Claude
- **Délégués CDC Captieux/Grignols** **4**
COUSTOLLE Jean-Jacques, DURANTAU Viviane, DARGUENCE Michel, LABAT Marc
- **Délégués CDC Bazadais** **5**
*CAZENAVE Alain, MARQUETTE Paul, DUBERNET Olivier, BOSSET Bernard,
METTE Sophie*
- **Délégués Conseil de Développement** **4**
SICHERE Dominique, GARRAIN François, LAMBERT Dominique, de RIVOYRE Antoine

Nbre : 36

Assistaient également :

- **Conseil Régional d'Aquitaine :** **1**
ELOIRE Valérie
- **Techniciens Pays** **8**
*ROUCHALEOU Bernard, SABAROTS Christian, LESCARRET Pascal, MERIC Jean-Paul,
PARIS Olivier, REAU Ludovic, RUGUET Jean-Philippe, LALANNE Nathalie*
- **Techniciens PNRLG** **2**
MOURA Jean-Louis, RENAUD Béatrice

- Mme DEXPERT Isabelle - Conseillère Générale du Canton de Villandraut.

Nbre : 12

Etaient excusés :

- **Délégués CDC :**

JOURDAN Serge, CLOUTE Louis-Pierre, BORN Danièle, SEBASTIEN Jean-Paul, SARTRE Philippe, HARRIBEY Laurence, DOUSSANG Jacques, HEDOIN Jean-Marc

- **Conseil Régional d'Aquitaine :**

LABAZEE Georges, CHANUT Michel

- **Conseil Général de la Gironde**

CHAMPY Nathalie (Technicien)

- **Conseil Général des Landes**

SARGIACOMO Eric (Technicien)

- **Sous-Préfecture**

DESBAZEILLE Marie-Hélène (Sous-Préfète de l'arrondissement de Langon)

Nbre de participants : 48

Nbre de membres : 68 (dont 48 titulaires
et 20 suppléants)

Nbre de membre présents : 36

Nbre de votants : 35

Dominique COUTIERE, Président du Pays ouvre la séance et remercie les membres présents.

Il rappelle brièvement le contenu du compte-rendu de l'assemblée générale du 18 juin dernier, qui a été transmis à l'ensemble des membres du GIP-DL.

Aucune observation n'étant formulée, l'assemblée adopte à l'unanimité ce compte-rendu.

Il propose ensuite de passer au premier point de l'ordre du jour.

CONTRAT DE PAYS

Le PRESIDENT informe l'assemblée que le projet de contrat tel que présenté par le Pays a été adopté en séance plénière du Conseil Régional le 28 juin 2004, avec le programme opérationnel 2004, et qu'aujourd'hui un projet de convention tripartite Eta/Région/Pays est proposé. Cette convention reprend l'ensemble des projets et définit les modalités de mise en œuvre de ce contrat, au plan financier et de son suivi. Elle prévoit notamment la création d'un Comité de suivi associant le Pays aux partenaires financiers.

Il annonce enfin que Monsieur GEHIN, Préfet de Région et que Monsieur ROUSSET, Président du Conseil Régional Aquitaine ont proposé de venir signer officiellement ce contrat le 28 Octobre prochain en fin de matinée.

Bernard ROUCHALEOU, attire l'attention sur la fiche de demande de subvention annexée à cette convention. Il précise qu'elle devra être signée par le maître d'ouvrage et le Pays et jointe au dossier. Cette fiche aura aussi l'avantage de faciliter le suivi du programme opérationnel par le Pays, qui doit chaque fin d'année en dresser un bilan.

Après les précisions apportées sur le maintien de l'inscription des crédits du FEDER au contrat, l'assemblée à l'unanimité :

- donne pouvoir au Président de signer la convention
- désigne comme membre du Comité de suivi, les Présidents des Communautés de Communes, les Conseillers Généraux, deux membres du Conseil de Développement, ainsi que le directeur du Parc Naturel Régional
- invite tous les membres du GIP-DL à assister à la signature du contrat le 28 Octobre 2004.

Programmation 2005 :

Après débat, il est décidé:

- que le programme opérationnel sera présenté au plus tard fin janvier 2005.
- que ne seront inscrits que les projets qui auront fait l'objet d'une délibération avant le 15 décembre 2004.

CANDIDATURE A L'INITIATIVE « EMPLOI ET TERRITOIRE »

Dominique COUTIERE après avoir indiqué que ce projet correspondait aux orientations de la Charte Pays, en présente le cadre :

- Réponse à un appel à projet dans le cadre de l'objectif 3 (FSE), qui propose d'aider en ingénierie des territoires qui veulent mener des actions particulières en matière d'emploi.
- Sa durée est de trois ans, avec un soutien annuel du FSE de 50% maximum plafonné à 75 000 euros.

Il résume la proposition du Pays : elle s'organise autour de la mise en œuvre de partenariat actif dans quatre domaines :

1. L'aide aux entreprises par un partenariat Université/Pays/Entreprises pour favoriser l'apport de compétences.
2. La transmission et la reprise d'entreprises sur le Pays.
3. L'emploi par la mutualisation des moyens et la structuration d'une offre de service à l'échelle du Pays.
4. La promotion du Pays par une meilleure valorisation du patrimoine économique et des savoir-faire locaux.

Il précise que ce projet au plan financier ne fait que valoriser les aides apportées par la Région et les Conseils Généraux des Landes et de la Gironde, qu'il a reçu le soutien des Départements, des Missions Locales, des ALE, du Conseil de Développement, et qu'un grand nombre d'Ecoles et d'Universités ont dit leur intérêt pour collaborer à ce projet. Il propose de débattre sur le contenu, sur le nom du projet et sur la proposition de délibération.

Monsieur Antoine de RIVOYRE Président du Conseil de Développement indique que ce projet rejoint les préoccupations de la Commission Industrie et Artisanat.

Monsieur Jean-Luc GLEYZE, dit que pour la quatrième action il faudra être attentif à se rapprocher du Conseil Général de la Gironde qui mène une réflexion sur la valorisation du Bois, et à intégrer le projet de mission forêt du Parc.

Monsieur Bernard ROUCHALEOU, souligne que l'ambition est d'arriver à de véritables partenariats contractualisés, notamment entre le Pays, les Universités et les Entreprises et que cette action sera engagée même si le projet n'est pas retenu.

Décisions

A l'unanimité, l'assemblée décide :

- d'approuver le projet tel que présenté et la délibération proposée
- de retenir comme nom : « Innov'actions en Pays des Landes de Gascogne »
- de désigner Monsieur Jean-Luc GLEYZE comme référent du Pays pour ce projet.

LEADER+

Après avoir rappelé le bon déroulement de ce programme, (80 projets ont déjà été soutenus), Dominique COUTIERE, informe l'assemblée que le Comité de Programmation Leader+ a décidé de répondre à l'appel à candidature proposé par la DATAR, pour abonder les dotations d'une quarantaine de GAL en France. Le GAL Haute Lande s'il est retenu, bénéficiera de 400 000 euros supplémentaires. Ce complément sera prioritairement affecté aux actions relatives à la gestion de l'espace, à l'urbanisme, et à la réhabilitation du patrimoine, ainsi qu'aux services, enfance, santé, économie/emploi.

Il précise que cette dotation, s'ajoutant au 1 570 000 euros déjà acquis, permettra d'atteindre le niveau initial de notre demande.

Il annonce la réunion d'un Comité de programmation le 8 octobre prochain, et d'un autre avant la fin de l'année.

ACTIONS PAYS

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Dominique COUTIERE rappelle que le Conseil Général de la Gironde :

- a signé le 28 mai 2004, avec le Pays et les trois communautés de communes un Contrat de Développement Durable
- a adopté le Contrat Opérationnel le 16 juillet 2004 par lequel il apporte en soutien aux actions du GIP-DL 47 000 euros, qu'il convient de signer.

Il précise que le Conseil Général de la Gironde signe aussi un Contrat Opérationnel directement avec chaque communautés de communes.

Décision :

- **L'assemblée donne à l'unanimité pouvoir au Président pour signer le Contrat Opérationnel.**

HABITAT

Le PRESIDENT fait ensuite un point général sur l'état d'avancement des différentes OPAH animées par le GIP-DL :

OPAH de Revitalisation Rurale du Sud-Gironde :

Elle en est à la phase de réalisation. Elle a démarré le 1^{er} septembre, avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux : 600 logements réhabilités en cinq ans, 12 millions d'euros de travaux, près de la moitié des logements à finalité sociale ou pour la résorption de la vacance.

Il fait observer l'effort particulier fait par les communautés de communes qui ont voté une dotation de 220 000 euros en soutien à cette OPAH

OPAH Roquefort-Villeneuve :

L'étude préalable est terminée et affiche un objectif de 100 logements par an à réhabiliter ; la phase de réalisation doit être engagée début 2005

OPAH Morcenx :

L'étude préalable doit commencer avant la fin de l'année

URBANISME

Dominique COUTIERE indique que le Livre Blanc sur l'Urbanisme élaboré en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est quasiment finalisé. Il attire l'attention de l'assemblée sur l'enjeu pour le territoire de conserver la qualité de son espace et de son patrimoine. Il souligne l'importance de ce Livre Blanc et la nécessité que chacun se l'approprie. Il précise qu'une large diffusion de ce document sera faite et qu'elle sera accompagnée d'une campagne de sensibilisation qu'il reste à construire.

Un large et riche débat s'ensuit, à l'occasion duquel les intervenants invitent leurs collègues élus à être très attentifs à ce problème, et à se donner les moyens et les outils leur permettant d'avoir la pleine maîtrise des choix en matière d'urbanisme, il en va de l'image future du territoire. Il est aussi souligné l'urgence de se prémunir des dérives face à l'accélération de la pression urbaine sur l'ensemble du territoire, notamment sur le territoire hors Parc, car sur son territoire le Parc joue déjà un rôle régulateur à l'occasion des avis légaux qu'il est amené à donner sur chaque permis de construire.

CONTRAT DE POLE TOURISTIQUE

A la demande du PRESIDENT, Béatrice RENAUD technicienne du Parc, référente auprès du contrat de pôle, dresse un état d'avancement du programme. Elle indique que 15 projets ont bénéficié d'aides au titre de 2004, et que l'étude marketing/démarche qualité vient de démarrer. C'est le cabinet « un air de vacances » qui a été préféré, car il proposait de faire exister la destination par une action sur les produits qui peut être plus productive d'effets tangibles. Les conclusions de cette étude sont prévues pour février 2005, et serviront de base à la mise en place dès 2005 d'actions concrètes.

Il est fait état aussi de la démarche particulière menée par les trois communautés de communes des cantons de Gabarret, Roquefort et Villeneuve de Marsan qui vise à fédérer leur action en matière touristique autour du produit armagnac et du projet de « site remarquable du goût ». L'ambition est d'organiser et d'orienter la production autour de cette thématique commune.

Décision

- **Sur proposition du Président l'assemblée l'autorise à signer la convention de partenariat prévue dans le contrat de pôle avec le CDT de la Gironde.**

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES TIC

Olivier DUBERNET membre du Comité de Pilotage indique que le bureau d'étude retenu est O'Malley Consulting qui a proposé une entrée usage plutôt qu'infrastructure. Il précise qu'une première réunion a eu lieu le 15 septembre dernier que la phase analyse sera terminée en décembre, pour un rendu final avec des propositions d'actions en février 2005. En réponse à des interrogations, l'assurance est apportée que l'étude devra déboucher sur un programme d'actions concrètes d'utilisation des TIC.

Décision :

- **L'assemblée valide le plan de financement de l'étude.**

SANTE

Dominique COUTIERE souligne la difficulté de ce problème et des solutions à apporter. Il informe du projet de Maison de la Santé à Pissos et indique que des propositions d'un plan d'actions global seront prochainement mises en débat.

MODIFICATION BUDGETAIRE

Dominique COUTIERE rappelle les incidences d'un passage d'une comptabilité privée (AIRIAL) à une comptabilité publique (GIP-DL) et du transfert des crédits entre les deux structures et fait état de la bonne santé financière du GIP-DL. Il présente ensuite la proposition de modification budgétaire, dans laquelle sont incluses des nouvelles dépenses liées aux études tourisme, TIC et EIDS (ORAC) non inscrites au budget initial.

Décision :

- **La proposition de modification budgétaire telle que figurant en annexe est votée à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES

1. A une question sur les ORAC le PRESIDENT fait part des interventions faites par le Pays auprès du Préfet de Région et du Délégué à l'Artisanat leur rappelant les engagements pris par l'Etat et l'Europe, il affirme la volonté du Pays de terminer au plus vite les deux ORAC en cours, mais dans un souci de faire bénéficier les entreprises de l'ensemble des aides sur lesquelles les partenaires s'étaient engagés.

2. A la demande de Monsieur Jean-Jacques COUSTOLLE, demandant le soutien du Pays sur l'implantation d'une Centre d'Accueil pour enfants autistes à Grignols, le Pays apporte son plein soutien et missionne le Président pour suivre ce projet.
3. Après une intervention de Monsieur Jean-Louis PEDEUBOY, sur les services publics et le cas particulier de la poste sur Labouheyre et sur la boutique France Télécom, un large débat s'instaure et l'assemblée donne mission au Président d'établir une délibération particulière pour chaque service public, demandant leur maintien sur le territoire du Pays.

Plus aucune question n'étant soulevée le Président lève la séance après avoir indiqué que la prochaine assemblée se tiendrait en début 2005, de préférence un mercredi.

Madame Viviane DURANTAU Maire de CAPTIEUX invite alors l'assemblée à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.